



Coop Milly infos n° 22

Février 2013

En bref



Charlotte BAINVILLE est arrivée le 11 février 2013 au poste de secrétaire de direction.

Elle a été saisonnière pendant cinq ans à la SCA de MILLY, et a été amenée à travailler dans tous les silos et au siège de la coopérative. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Formation

Certiphytos

La formation Certiphytos du mois de juin à Crèvecœur est complète. Nous prenons dès maintenant les inscriptions pour la prochaine session dont la date reste à fixer

Site internet

Afin de bénéficier de tous les services mis en place sur le site internet

www.coopmilly.fr, demandez votre login et votre mot de passe via contact@coopmilly.fr

Fertilisation azotée

Dans le cadre du quatrième programme d'action de la directive nitrate, des modifications réglementaires importantes apparaissent cette année, notamment les trois suivantes :

- ① Obligation de réaliser **au moins un reliquat d'azote** sur une parcelle comportant au moins l'une des trois cultures principales
- ② Pour le calcul de la dose prévisionnelle, le **rendement objectif** doit être calculé en prenant la moyenne des rendements sur les cinq dernières années en enlevant les deux extrêmes.
- ③ Tout **apport azoté supérieur à la dose prévisionnelle** devra être justifié par l'utilisation d'un outil de pilotage

Afin de vous aider à respecter ces obligations réglementaires, la SCA de MILLY vous propose :

- une opération Reliquat azoté sur janvier – février
- un outil de pilotage : le service GPN Pilot.

Afin de pouvoir organiser au mieux le service GPN pilot nous vous demandons de réserver dès maintenant ce service.

EPI

Dans le cadre des Certiphytos et pour la protection de votre santé, la SCA de MILLY vous propose une nouvelle gamme d'Équipement de Protection Individuelle en partenariat avec la société Axe Environnement. Parmi les nouveaux équipements présentés, on retrouve : des blouses, des tabliers, une visière, le rince œil...

Une opération promotionnelle est mise en place sur les EPI avec une remise de 10% pour toute commande avant le 31 mars 2013.

Activité approvisionnement

Les prix d'acomptes pour les engrais de printemps engagés au prix de campagne ont été fixés fin janvier 2013. Les acomptes échéance **31 mars 2013** sont les suivants :

Ammonitrate 27	305 €/t
Secostar	317 €/t
Azote liquide départ cuve coopérative	278 €/t
18/10/16 + 12 SO3	445 €/t
13/06/23	420 €/t
Supermag	240 €/t

En fonction des derniers achats à réaliser les prix pourront être revus à la baisse courant juin 2013.